

Concernant les notes de droit en première année de droit.

Par **Ins_aurore**, le **21/11/2024** à **13:54**

Bonjour !

J'écris ce message car je suis en L1 de droit et j'ai eu une sale note en histoire du droit à un contrôle : 4 et en droit constitutionnel : 8 (c'est en TD) vous pensez que je vais redoubler ? passer au rattrapage ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/11/2024** à **07:09**

Bonjour

Je suppose que ce sont des contrôles continus. Il est donc encore trop tôt pour se prononcer car vous allez avoir d'autres notes.